

## CR réunion de pilotage nationale crise covid 30/11/2020 stratégie de déploiement de la vaccination

Présentes FNCS : Dr Hélène Colombani, Dr Marie Pénicaut (scripteur)

Les vaccins vont arriver progressivement, d'abord les vaccins ARN, puis les vaccins à adénovirus.

### Les premières doses de vaccins devraient être disponibles selon le calendrier suivant :

- Début janvier 2021 : Pfizer (ARN<sup>1</sup>) 3,75 Millions de doses
- Mi-janvier 2021 : Moderna (ARN), moins d'1 Million de doses
- Février 2021 : Astra Zeneca en février, 4,4 Millions de doses ; Sanofi (Curevac) mars, 2,3 Millions de doses ; Laboratoire Jensen ; 4,2 Millions de doses

Au total 15,65 millions de doses prévues soit 7,82 millions de personnes possiblement vaccinées (2 doses par personnes)

**La prescription médicale est obligatoire** selon l'Autorisation européenne de mise sur le marché.

**La déclaration de la réalisation du vaccin** sera enregistrée sur une plateforme dédiée, **SI VAC**. Seront nécessaires : la carte vitale du patient (chaîne du froid, numéro de lot) et l'impression d'un document qui précisera la deuxième injection. Ce certificat servira aussi à déclarer les Effets Indésirables.

**Les effets indésirables potentiels** seront surveillés avec une attention particulière avec le statut de « surveillance renforcée ». Les [Centres régionaux de pharmaco-vigilance](#) recevront en temps réel les effets indésirables graves et les analyses seront actualisées toutes les semaines sur le site de l'ANSM.

**Les vaccins à ARN devront être conservés à - 80°**, avec stockage dans environ **120 lieux en France**. Ils pourront être décongelés au maximum 5 jours avant utilisation et conservé à + 4° comme les vaccins habituels, => organisation du transport, compter 1 jour avant de le recevoir, ensuite 4 jours pour vacciner.

---

1 ARN acide ribonucléique messenger

Le vaccin Pfizer sera multi-dose (5 / 10 / 20 doses). **Des séances de vaccination regroupées** devront être organisées pour garantir l'utilisation de toutes les doses de vaccin. Après préparation de la dose, celle-ci doit être injectée dans les 6h qui suivent. Après cette 1ère injection, **la seconde doit être réservée pour le patient, sans possibilité de substitution.**

**Les personnes ciblées seront les personnes âgées et les professionnels de santé.** Se reporter à l'HAS pour plus de détails sorties pendant la réunion. Pour l'instant on n'envisage pas la vaccination pour les moins de 18 ans (pas de données)

**Les patients concernés par la vaccination recevront un courrier de l'Assurance maladie** les invitant à se faire vacciner.

**Les contre-indications** : probablement proche de celles des vaccins contre la grippe, les vaccins à adénovirus sont des vaccins vivants (CI immunodépression ?) .

Étant donné qu'il s'agit d'un stock état, les pharmaciens ne sont pas impliqués pour le moment dans le dispositif.

#### LES QUESTIONS POSÉES DURANT LA SÉANCE

---

- Suivi par équipe médical , plutôt que par un médecin seul ? quelle responsabilité en fonction du fonctionnement en équipe ? (différent selon centre / maison de santé, ESP ? CPTS ?)
- Paiement forfaitaire ou à l'acte ?
- Protocole de délégation de tâche ? Important de déléguer dans les structures pluripro => la rédaction d'un protocole de délégation de tâche sera certainement plus longue qu' 1 mois
- Quels professionnels de santé ? il y aura des sur priorisation en fonction de l'âge du professionnel et de ses facteurs de risque personnels (cf HAS)
- Communication : attente d'avoir les retours des professionnels pour communiquer (éviter les discordances)
- Pour faciliter l'organisation : demande de réquisition des médecins libéraux et de possibilité d'heures sup pour les salariés,
- En combien de temps veut on vacciner toute la population ? Pas de réponse

D'autres questions pourront être posées au cabinet du Ministre.

**La FNCS fera des propositions de parcours patients adaptés aux centres de santé.** Avec ou sans protocole de délégation de tâches, en incluant les IDE.

**Au vu de ces informations, comment imaginez-vous le parcours dans vos centres de santé ?**

**Adressez nous vos réponses sur [contact@fncs.org](mailto:contact@fncs.org)**